



MISE EN PLACE DU PLAN NEIGE D'AÉROPORTS DE PARIS

Durant la période hivernale, Aéroports de Paris assure une surveillance permanente des prévisions météorologiques et ce en lien très étroit avec les services de Météo France. Le plan neige est activé dès lors que des risques météorologiques apparaissent.

Une cellule composée des représentants d'Aéroports de Paris, de la Direction Générale de l'Aviation Civile, des compagnies aériennes et de Météo France se met en place pour décider des moyens nécessaires à mettre en œuvre tant en termes d'effectifs que de matériels à déployer. Ce plateau regroupé sous le nom de CDM (Collaboration Decision Making) joue un rôle de véritable chef d'orchestre où chaque acteur remplit son rôle :

- **Météo France** actualise et communique en permanence les prévisions météo qui sont transmises aux différents acteurs de la plateforme. A Paris-Charles de Gaulle, une équipe dédiée de Météo France est installée sur l'emprise de l'aéroport.

- **La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)** adapte le programme de vols des compagnies en fonction des données météorologiques. C'est la DGAC qui autorise ou non le décollage et l'atterrissage des appareils. Le cas échéant c'est la DGAC qui peut décider de la fermeture d'une ou plusieurs pistes voire interrompre le trafic aérien.

- **Aéroports de Paris** assure le déneigement des pistes, des voies de circulation avions et des aires aéronautiques lorsqu'elles ne sont pas occupées par un avion. Si les aires aéronautiques sont occupées, c'est aux compagnies aériennes d'assurer le

déneigement. A Paris-Charles de Gaulle Aéroports de Paris assure le dégivrage des avions. Par contre à Paris-Orly ce sont les compagnies aériennes qui sous-traitent le dégivrage des avions à des sociétés prestataires.

Aéroports de Paris contribue également à informer les passagers en relayant les informations fournies par les compagnies aériennes. Le cas échéant, nous pouvons également prêter assistance aux compagnies pour la prise en charge des passagers qui se retrouvent bloqués dans nos terminaux et qui n'auraient pu être logés dans les hôtels situés à proximité de nos aéroports.

- **Les compagnies aériennes** adaptent leur programme de vol, informent et assistent leurs clients et assurent leur prise en charge en cas de retards ou d'annulations de vols.

Ce travail en commun permet d'anticiper et de faire face au mieux aux perturbations annoncées et ainsi assurer des conditions de sécurité optimales.